

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

JOURNAL OFFICIEL

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie

Paraissant tous les jeudis à 8 h. du soir

Matahiti 42. N° 9.

Te Uea a te Hau no te mau Haapao raa farani i Oteania

Mahana maha 2 maiti 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance): Un an... Six mois... Trois mois... Un numéro: 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

PRIX DES ANNONCES (au comptant): Les 20 premières lignes... Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

PARTIE OFFICIELLE

ADMINISTRATION DE L'INTÉRIEUR

Suivant décision du Gouverneur, en date du 28 février 1893, prise sur la proposition du Directeur de l'Intérieur, est acceptée, à compter du 1<sup>er</sup> mars, la démission de son emploi offerte par le sieur André, Juillet, 2<sup>e</sup> gardien de la prison de Papeete.

Suivant une décision du Gouverneur en date du 1<sup>er</sup> mars, prise sur la proposition du Directeur de l'Intérieur, le sieur Comte, Ange, a été nommé gardien de l'asile des aliénés.

Le sieur Bonnet, titulaire de l'emploi, est nommé 2<sup>e</sup> gardien de la prison en remplacement du sieur André, Juillet.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAUTE-COUR TAHITIENNE. — HAAVA RAA RAHI TAHITI.

ROLE DES AFFAIRES.

1<sup>re</sup> Session 1893 — Putuputu raa malamua no 1893.

Te mau ohipa e rave hia e te Haava raa rahi tahiti i te mau mahana i faaita hia i muri nei.

Table with 3 columns: Dates, Noms des parties, and Objet du litige. Contains 10 rows of case details.

Table with 3 columns: Dates, Noms des parties, and Objet du litige. Contains 10 rows of case details, including a section for 'Te Haava raa rahi tahiti'.

Te mau faataa raa a te mau Apooraa matacinas, o tei ore i horo hia, e tun ana'e hia ia no te haamana raa i te piti o te tairuru raa a te Haava raa rahi tahiti.